



Responsable d'Entreprise Agricole

Apprentissage : Formation en apprentissage de 420h par an pendant 2 ans.

CONTENU DE LA FORMATION

Compétences professionnelles

- C1 - Se situer en tant que professionnel,
- C2 - Piloter le système de production,
- C3 - Conduire le processus de production dans l'agrosystème,
- C4 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise,
- C5 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise.

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

- UCARE 1 - Animation dans l'entreprise agricole,
- UCARE 2 - Conduite en sécurité des engins de chantier.

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences nécessaires à la gestion d'une exploitation agricole,
- Développer des savoir-faire en production végétale et animale,
- Apprendre à optimiser la gestion économique et administrative d'une entreprise agricole,
- Se préparer à la reprise ou à la création d'une exploitation agricole.

LES DÉBOUCHÉS

Après un BP REA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole), plusieurs métiers sont accessibles :

- Agriculteur(trice) - Exploitant(e) Agricole - Éleveur(se) (élevage de bovins, ovins, caprins, volailles, etc.),
- Ouvrier(ère) Agricole (travail dans une exploitation pour l'entretien et la production),
- Chef(fe) de culture (gestion des cultures dans une exploitation de grande taille),
- Responsable d'élevage (supervision des soins aux animaux et de la production).

PRÉREQUIS

- Diplôme de niveau 3 - Diplôme conseillé : CAP ou BEP agricole.
- Inscription possible sans diplôme sous certaines conditions :
 - Expérience dans le secteur agricole : au moins un an d'expérience en exploitation agricole, justifiée par des documents officiels (fiches de paie, déclaration d'activité, etc.).
 - Expérience hors secteur agricole : au moins trois ans d'expérience dans un autre domaine. Une mise à niveau pourra être proposée en début de formation.
- Signature d'un contrat d'apprentissage avec une exploitation agricole.
- Motivation et projet professionnel clair dans le domaine agricole.

DATE DE LA FORMATION ET DÉLAIS

Veillez nous contacter pour en savoir plus au sujet des délais d'intégration et des dates de formation.

RYTHME DE LA FORMATION

En moyenne 1 semaine en UFA et 2 semaines en entreprise.

PUBLIC

- Jeune de 16 à 29 ans en contrat d'apprentissage (ou 15 ans s'il a terminé sa scolarité au collège),

- Demandeurs d'emploi souhaitant se réorienter vers l'agriculture,

- Salariés agricoles en reconversion professionnelle,

- Accueil de personnes en situation de handicap, nous contacter. Accompagnement possible par un référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

D'autres conditions d'accès existent, merci de contacter le CFPPA.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Avoir un maître d'apprentissage,

Participation au banc d'essai et/ou à l'entretien de vérification des prérequis et/ou test de positionnement.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

03.23.91.34.00
CFPPA - UFA DE THIÉRACHE
Rue Porte des Champs - 02140 Vervins
www.lycee-thierache.educagri.fr

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER VISÉES PAR L'ACTION DE FORMATION

- Pilotage stratégique de l'entreprise agricole et conduite du changement,
- Préservation et amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle,
- Conduite de processus de production,
- Commercialisation des produits agricoles et des services,
- Négociation, concertation et élaboration d'un projet,
- Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines,
- Gestion et administration de l'entreprise,

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en alternance : cours en centre de formation et immersion en entreprise agricole.

Encadrement personnalisé par des formateurs experts et des professionnels du secteur.

Mises en situation pratiques et projets concrets.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Les Unités Capitalisables ont une durée de validité de cinq ans à compter de leur obtention. Passé ce délai, les UC non utilisées pour valider le diplôme devront être repassées.



POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- CS Conduite d'un élevage bovin lait/viande,
- CS Conduite d'un élevage ovin viande,
- CS Conduite d'un élevage porcin,
- CS Production, Transformation et Commercialisation des produits fermiers,
- BTSA Agronomie et Cultures Durables,
- BTSA Métiers de l'Élevage.

INFORMATIONS PRATIQUES

Transports publics,
Parking gratuit sur place.

Restauration possible sur place,
Internat possible dans la limite des places disponibles.

TARIFS ET FINANCEMENT

La formation est gratuite pour les apprentis et de nombreuses aides à l'apprentissage sont disponibles.

FINANCEMENT

Les frais de formation sont pris en charge par OPCO.

RÉMUNÉRATION

L'apprenti(e) est salarié(e) de l'entreprise et perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC.

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA).
RNCP : 38093.
Date d'enregistrement : 13/10/2023